

On s'abonne à Lyon, rue Sirène, N° 9, au deuxième étage; et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes.

Le Parcoursur,

JOURNAL DE LYON ET DU MIDI.

Le prix de l'abonnement est de 16 fr. pour trois mois, 51 fr. pour six mois, et 60 fr. pour l'année.



Ce Journal paraît tous les jours de la semaine, excepté le mercredi. On s'abonne au Bureau du Journal, rue Sirène, n° 9, et chez tous les Libraires et Directeurs des Postes. Prix de l'abonnement : 60 fr. pour l'année, 51 fr. pour six mois, et 16 fr. pour trois mois. Les lettres, paquets et argent doivent être adressés francs de port à M. MONTANDON, Directeur du PARCOURSUR, rue Sirène, n° 9, au deuxième étage.

LYON, 10 décembre 1826.

POLICE DE PROPRIÉTÉ.

Il y a quelques années qu'un de nos fonctionnaires se promenait près de la Mulatière. A l'entrée du pont le chemin était étroit et dégradé. Son cheval vint à se cabrer, il fit un faux pas et précipita son cavalier dans la rivière. On accourut à ses cris, on le releva. Par un hazard inconcevable, M. *** en était quitte pour quelques contusions, et peu de jours suffirent à son rétablissement. Le premier usage qu'il fit de sa convalescence fut de signer l'adjudication des travaux pour la réparation du quai. Ils furent entrepris sans retard et terminés promptement. Quelques égratignures de M. *** firent ce que depuis longtemps les réclamations de tous les voyageurs et voituriers n'avaient pu faire.

A Dieu ne plaise que nous souhaitions rien de semblable à nos administrateurs. Nous voudrions seulement que l'un d'eux quittât pour une fois son brillant équipage et se donnât la peine de parcourir à pied quelques-uns de nos quartiers. Nous n'exigerions pas même qu'il pénétrât dans le centre de la ville; ce serait assez pour nous qu'il suivît le quai du Rhône depuis la barrière de St-Clair jusqu'à celle de Perrache. Il trouverait d'abord l'avenue du pont Morand occupée par un atelier de tailleurs de pierres, et les trottoirs transformés en terre labourée par le soin que l'on prend de piocher le terrain à mesure qu'il se durcit, pour le remplacer par une terre nouvelle. Si désespérant de se tirer de ce mauvais pas, il prenait le parti de longer les maisons, au risque de se faire écraser par les voitures, il rencontrerait la plupart des canaux obstrués; dans plusieurs endroits, sur le pont des Cordeliers, devant l'hôpital par exemple, il serait arrêté par cinq ou six pouces d'une crotte liquide; heureux, s'il trouvait pour échapper quelque étroit sentier comme celui qu'avait tracé il y a quelques jours une personne charitable pour arriver de la place du Concert au pont Charles X; il verrait dans sa marche les boues, qu'une fois seulement on s'est avisé de balayer depuis la boucherie jusqu'au pont de la Guillotière, ramassées en tas dans tout cet espace et soigneusement conservées depuis plusieurs mois. Alors frappé de tant de malpropreté, crotté jusqu'à l'échine, il rentrerait chez lui, et rédigerait une belle ordonnance sur le nettoyage. Les agens de police se mettraient en campagne; pendant trois ou quatre jours ils tiendraient la main à son exécution: huit jours après ils ne s'en occuperaient plus; l'affiche serait oubliée et tout se retrouverait comme devant.

Mais ne pouvons-nous pas espérer de voir cesser enfin une semblable négligence? La police ne peut rester éternellement indifférente à ce qui touche de si près la santé des citoyens. Elle a dans ses archives des morceaux d'ordonnances; pas une n'est exécutée. Chaque année on a soin de les reproduire tout aussi inutilement. Que sont devenues celles qui ordonnaient la fermeture des portes d'allées, et tant d'autres non moins utiles? Qui ne se rappelle celle qui devait mettre un terme à l'encroûtement de la voie publique (1), et les efforts infructueux que la police a faits pendant tant d'années pour chasser de la rue de l'Hôpital le marché qui s'y tient tous les matins? Elle a fini par y renoncer. Le commissaire qui était chargé de ce quartier, il y a quinze ou seize ans, était connu par sa rudesse; il parcourait de tems en tems cette rue, renversant de côté et d'autre les paniers des paysannes et leur faisant payer l'amende. Vains efforts! toutes les forces de la police sont venues se briser contre l'opiniâtreté des marchandes de pommes cuites et de fromages blancs. Et les marchands de contre-marchés ont-ils donc soutenu une lutte moins glorieuse? Après les attaques répétées qui leur ont été livrées ne sont-ils pas aujourd'hui maîtres du champ de bataille?

Pour ne parler ici que des soins de propreté, leur abandon

n'est pas seulement un objet de dégoût pour tout le monde, c'est encore une source d'infection qui agit sans cesse sur nos corps. Les médecins attribuent à l'humidité continuelle de nos rues ces affections catharrales qui sont endémiques à Lyon. D'un autre côté, la difficulté des communications entraîne une perte de tems qui ne doit pas être négligée par l'économiste, dans une ville manufacturière; il importe donc de rechercher à quoi tient l'inexécution de tant de sages ordonnances: il faut le dire, elle tient à une seule cause, la négligence des employés subalternes. La population de notre ville, composée d'ouvriers et de gens qui connaissent le prix du travail, n'a point encore compris le besoin qu'elle a de seconder elle-même l'action de l'autorité. Son éducation n'est pas même commencée sur ce point, et cependant on agit comme si elle était faite. On a l'air d'abandonner à sa sagesse l'exécution d'un règlement de police, ou bien si on le fait exécuter, c'est par moment. L'action des employés est saccadée, tandis que pour être efficace, elle doit être active, douce, mais sans interruption. Ainsi, il y a bien long-tems que l'on prescrit de descendre dans la rue les balayures avant l'heure où passe le tombereau; une cloche annonce même son passage. Nos rues n'en sont pas moins remplies, pendant le jour, d'immondices de toute espèce. De tout tems on a ordonné de balayer les cours et les allées; elles n'en sont pas moins des cloaques infects dans la plupart des petits quartiers. Or, si après les avertissemens d'usage on avait mis exactement à l'amende, depuis dix ans, tous les locataires d'une maison qu'on aurait trouvée mal-propre, ou devant laquelle on aurait déposé quelques débris après l'heure fixée, croit-on que ce désordre n'aurait pas cessé? L'habitude serait prise maintenant. Tous les habitans d'une maison étant solidaires des fautes d'un seul, veilleraient à ce que personne ne manquât aux réglemens, et la surveillance, sans cesser de s'exercer, pourrait devenir moins active; au lieu de cela, il semble que chacun rivalise de négligence. On a, sur ce sujet, des principes arrêtés. Nous demandions dernièrement à un employé pourquoi on laissait dans cet état de malpropreté nos quais, le port Saint-Clair, la rue de la Pêcherie, etc. etc. Ce sont les constructions d'une part, les démolitions de l'autre qui en sont cause, nous dit-il; en effet, aussitôt qu'il y a quelque chose de semblable dans un point de la ville, on est dispensé de tout. Cette raison est la providence des balayeurs. Il semblerait que plus on salit, plus on doit nettoyer. Pas du tout; traversez les lieux que nous venons de nommer, et vous ne saurez ce qui doit vous étonner le plus de l'insouciance de l'autorité, ou de l'indifférence des habitans. Voilà le mal auquel il faut remédier. Ce sont des habitudes nouvelles qu'il faut donner aux Lyonnais. Une fois leur éducation faite sur ce sujet, tout le reste s'obtiendrait aisément; il serait facile de faire comprendre aux selliers, aux carrossiers, aux charrons, etc., qu'ils ne doivent pas disposer en leur faveur de la rue où ils sont établis. Un peu de vigilance, et l'on ne verrait plus les maçons, les sablonniers, déposer leurs matériaux au milieu du passage le plus fréquenté. On ne les verrait pas s'emparer du quai de Saône depuis l'arsenal jusqu'au pont d'Ainay, et y intercepter toute espèce de communication. On ne verrait pas enfin, comme nous le remarquons dernièrement sur le cours du midi, des joueurs de boule lancer leur but au pied du poteau qui défend ce jeu dans ces allées.

Toutes ces mesures sont faciles dans leur exécution, et il ne faut que la vouloir pour l'obtenir. Les balayeurs ne sont-ils pas assez nombreux? augmentez leur nombre. Les agens sont-ils trop occupés? créez-en de nouveaux. Il s'agit ici de choses de première nécessité. Dira-t-on que cette augmentation de frais doit être prise en considération? Nous répondons qu'elle serait peu considérable; mais dût-elle grossir de beaucoup le budget municipal, nous dirons qu'il faudrait s'y résoudre. Le manque de fonds ne serait pas même une excuse pour l'administration;

(1) Elle vient encore d'être renouvelée.

car nous serions obligés de lui dire : Vous empruntez pour nous construire un théâtre ; empruntez pour nous sortir de la boue.

On dit que MM. les fabriciens des différentes paroisses de cette ville, peu satisfaits du résultat de leur première démarche au sujet de la plantation d'une croix, se sont réunis une seconde fois pour décider s'il serait adressé une demande itérative à M. gr l'archevêque. Les avis s'étant trouvés partagés à peu-près également, une seconde députation a été nommée pour solliciter de nouveau Monseigneur d'adhérer au vœu des missionnaires. L'archevêque a, dit-on, persisté dans son refus. Ainsi, MM. les missionnaires, qui partent, nous a-t-on dit, lundi 18 décembre, ne laisseront de souvenir de leur passage que dans le cœur des fidèles et les colonnes de la *Gazette*.

— De nombreuses processions ont parcouru aujourd'hui les rues de Lyon. Cette fois, les cierges que portaient les membres des différentes confréries n'ont point été inutiles, car il était presque nuit lorsque la cérémonie s'est terminée.

ERRATA IMPORTANT.

Il s'est glissé dans notre numéro de ce jour, 10 décembre, plusieurs fautes d'impression qui dénaturent entièrement notre pensée. Nous ne relèverons que les deux plus importantes :

A la fin du premier article, l'imprimeur nous a fait dire : « Que M. de Villèle cherche un appui dans les chambres, s'il lui est refusé qu'elles soient dissoutes. Lisez : « Que M. de Villèle cherche un appui dans la chambre élective. S'il lui est refusé, qu'elle soit dissoute. » Et plus bas, ligne 61^e de la 5^e colonne, au lieu de : « Ne voulez-vous pas les rigueurs salu- » taires de la St-Barthélemi? Lisez : « Ne vantez-vous pas en- » core les rigueurs salutaires de la St-Barthélemi?

Paris, 8 décembre.

Quoique le roi souffre toujours de la goutte aux deux pieds, et que S. M. ne sorte point encore de ses appartemens, on espère qu'elle pourra se transporter mardi au Louvre et y ouvrir, en personne, les deux chambres.

On ne sait pas encore si ce sera Monseigneur le Dauphin ou une commission spéciale qui, comme en Angleterre, prononcera le discours du trône, dans le cas où S. M. ne serait pas assez bien rétablie pour se rendre elle-même aux cham- » bres. (*Courrier français*).

— Nantes aussi jouit du plaisir de voir représenter le chef-d'œuvre du père de la comédie.

« Ici, dit l'*Ami de la Charte*, point d'autorités qui mettent obstacle à sa représentation; point de sourdes et viles menées pour le faire défendre... Aussi, quand on joue *Tartufe*, c'est un spectacle comme un autre : il n'y a ni bruit, ni cabale, ni scandale ; on se contente d'applaudir d'un bout à l'autre de la pièce, de rire aux tableaux dont on connaît les personnages, et de faire suivre la chute du rideau de bravos innombrables et long-tems prolongés. Pourquoi, de ce côté, sommes-nous plus heureux qu'ailleurs? c'est que parmi ceux de nos administrateurs qui disposent de nos plaisirs, il n'y a point de tartufes : voilà tout simplement le mot de l'énigme. »

» Vendredi 1^{er}, jour des petits billets, *Tartufe* a été joué avec un éclat et un succès qui ont fait naître dans les esprits observateurs des réflexions bien consolantes pour les amis de la civilisation. Pour 75 cent., deux personnes des classes inférieures entrent aux troisièmes et aux quatrièmes; les porteurs de petits billets ont applaudi avec un discernement, ont saisi les nombreuses applications avec un tact qui décele une éducation que n'avait pas le peuple d'autrefois. Si quelques partisans des ténèbres ont pu assister à cette séance, la manière dont la pièce a été écoutée et goûtée a dû les effrayer bien davantage que la pièce elle-même.

» Enfants de Loyola, abandonnez donc pour toujours le vain projet de plonger notre belle patrie dans l'ignorance, et de nous donner des fers : vous êtes maintenant connus et méprisés du peuple lui-même ; et dès que vous êtes connus, vous n'êtes plus à craindre. »

— Le ministre des affaires étrangères du Brésil a fait connaître aux consuls des diverses nations, que dorénavant aucun bâtiment marchand ne pourrait être admis dans les ports de l'empire sans un certificat du consul portugais, qui constate sa nationalité.

— Nous apprenons à l'instant que le château de Bragance a été occupé le 26 par le marquis de Chaves.

Le 24, les réfugiés portugais de l'Estramadure sont entrés dans la province de Béira. (*Etoile*).

— Sir Walter-Scott est de retour à Edimbourg, et a repris ses fonctions de greffier près la première division de la cour des sessions.

— Nous trouvons dans le *Journal du département de la Moselle (Metz)*, du 5 de ce mois, un article que nous copions textuellement.

« Un événement assez extraordinaire occupe depuis quelques jours l'attention publique, et il a fait naître une foule de bruits évidemment exagérés.

» Au nombre des villages de l'ancien canton de Sarrelouis, qui, depuis le traité du 21 novembre 1815, sont restés en litige entre la France et la Prusse, se trouvent ceux de Merten et de Bibling. Les vœux des habitans sont fortement prononcés pour la France, et l'on pense généralement que le traité à intervenir sur la démarcation définitive des frontières doit leur assurer la qualité de Français. Cependant, à diverses époques, le gouvernement prussien a tenté de les soumettre à l'autorité du roi de Prusse, et d'exiger d'eux des contributions. Ils ont constamment opposé à ces prétentions une résistance contre laquelle, jusqu'à ces derniers tems, il n'a été employé aucune mesure coercitive ; mais des poursuites rigoureuses viennent tout-à-coup d'être dirigées contre eux pour les contraindre au paiement des impôts arriérés. Ils ont voulu persister dans leur résistance ; alors des troupes ont été envoyées de Sarrelouis pour occuper militairement les deux villages, et les habitans se sont réfugiés en grand nombre en France, où ils ont été accueillis avec empressement par ceux des communes voisines.

» On pouvait craindre qu'il n'en résultât des scènes de désordres. C'est sans doute par ce motif que l'on a envoyé de Thionville des troupes à Falck et à Dablen, villages situés à proximité de Merten et de Bibling. On assure que quelques hommes armés, poursuivant des habitans de Merten qui fuyaient en France, ont franchi la limite des deux états ; que des douaniers, après les avoir en vain sommés de se retirer, ont fait usage de leurs armes pour s'opposer à cette violation du territoire français, et qu'un gendarme prussien a été blessé. Du reste, on s'accorde à dire que les troupes et les préposés des douanes ont montré toute la fermeté et toute la prudence qu'exigeaient des circonstances aussi délicates.

» Les Prussiens continuent à occuper Merten, et nos troupes sont restées cantonnées à Falck et à Dablen. Un arrangement définitif terminera sans doute bientôt cette difficulté. »

— Les villages de Merten et de Bibling, sur la frontière la Sarre, qui viennent d'être occupés militairement par les Prussiens, appartiennent réellement à S. M. le roi de Prusse. Depuis le traité de 1815, les habitans de ces villages étaient restés dans une incertitude complète sur leur sort, puisqu'ils ne payaient d'impôts ni à la Prusse ni à la France. Les percepteurs prussiens en ayant enfin exigé cette année, ils ont pris l'alarme et se sont réfugiés sur le territoire français. Les hussards prussiens les ont poursuivis, et se sont emparés de leurs bestiaux et effets.

Du reste le territoire français a été respecté comme il devait l'être. Toutes les voix s'accordent à louer la fermeté et la prudence qu'a déployées dans cette occurrence M. le baron de Balzac, préfet de la Moselle. (*Etoile*).

— Les journaux américains et français ont parlé dernièrement d'une ascension de nuit qu'a exécutée à New-York le fils du physicien Robertson. Les journaux du 10 octobre annoncent une entreprise encore plus intrépide. Le 8, au moment des équinoxes, par le tems le moins favorable, et contre le désir des spectateurs, il s'est élevé accompagné de la fille d'un riche négociant de New-York. L'intrépidité de cette jeune et jolie personne, les moyens ingénieux employés pour assurer le ballon contre l'impétuosité du vent, ont confirmé la sécurité des aérostats, et mis le comble à l'étonnement général. M. E. Robertson a descendu sa jeune compagne à six lieues de la capitale, et seul il s'est embarqué pour faire de nouvelles observations sur la rapidité de sa course, comparative-ment à celle du vent. Il est redescendu heureusement au village de l'Union, à 28 milles du point de son départ, espace qu'il a parcouru en une heure et demie.

— L'adjudication du pont suspendu à construire sur la rivière d'Ain, vis-à-vis Thoirette, a eu lieu le 1^{er} de ce mois, à la préfecture du département de l'Ain. Une soumission a été faite au nom d'une compagnie d'actionnaires ; elle demande la concession du péage pendant 75 ans, et se soumet à construire le pont dans le délai de dix-huit mois. Ce pont recevrait, dit-on, le nom de *Pont de Bichat*. Ce célèbre médecin était né à Thoirette, et un hommage simple, mais durable et populaire, serait rendu à sa mémoire dans le lieu même où il a reçu le jour.

EXTERIEUR.

TURQUIE.

Constantinople, 16 novembre.

Depuis la découverte de la dernière conspiration, les exécutions continuent d'une manière effrayante. Plus de 6000 hommes ont été décapités depuis le 22 octobre, et plusieurs milliers ont été noyés. La capitale est sans doute calme, mais on peut juger de la nature de ce calme d'après ce qu'on vient de lire.

Le divan tient tous les jours des assemblées où l'on croit généralement qu'on s'occupe des propositions de M. Stratford-Canning relatives aux affaires de la Grèce. Quoique la Porte n'ait encore pris aucune résolution, on doit néanmoins regarder comme une circonstance importante que l'ambassadeur anglais ait obtenu une satisfaction éclatante pour une insulte

faite à sa garde par la populace dans l'hôtel de l'ambassade, satisfaction dont le Reiss-Effendi n'avait pas voulu entendre parler jusqu'à présent. Dans la crise actuelle de révolution où elle se trouve, la Porte est à peine hors d'état de repousser les prétentions des cabinets européens. M. de Minciaky n'a pas eu, dans les derniers tems, de conférence avec le Reiss-Effendi, et l'on dit maintenant que le marquis de Ribeaupierre, attendu depuis si long-tems, ne viendra pas ici. On s'épuise d'autant plus en conjectures à cet égard, que M. de Minciaky n'a fait aucune démarche officielle depuis la ratification de la convention d'Akerman.

Le capitain-pacha est aux Dardanelles, et Ibrahim-pacha, qui a peut-être entendu parler du soi-disant mécontentement de son père sur la marche indécise des choses, se tient depuis quelque tems sur la défensive en Morée.

ANGLETERRE.

Londres, 3 décembre.

Le *Morning-Herald* a reçu de son correspondant de Madrid les détails suivans :

« La guerre des guérillas, qui a fait tant de mal aux troupes de Napoléon, est employée par les anti-constitutionnels dans le Portugal. Leurs guérillas ont attaqué dans la province de Traos-os-Montes quelques détachemens de la régence. Les prisonniers faits par les miguellites ont été amenés à Carvajales, et de là envoyés à Zamora. Le correspondant assure qu'il existe parmi les réfugiés portugais beaucoup d'union et d'enthousiasme. »

— Le *Times* assure que les autorités espagnoles ont appuyé les réfugiés portugais.

« On a trouvé dans les bureaux du gouverneur de Villa-Réal une correspondance que les rebelles ont laissée dans la rapidité de leur fuite. Cette correspondance est composée de lettres adressées aux insurgés par le gouverneur espagnol d'Ayamonte, entre le 10 et le milieu du mois d'octobre. Le 10, le gouverneur écrivait : Le général Campanha est fermement persuadé que tout sera arrangé à votre souhait dès que don Miguel (dont l'arrivée concertée par la Sainte-Alliance ne peut être retardée) se présentera.

Dans une lettre datée du 12 octobre, un autre général espagnol déclare qu'il est prêt à répandre son sang pour les monarques chéris Ferdinand et Miguel, et demande en même tems que la junte provisoire envoie des personnes à Madrid pour se concerter avec le gouvernement.

Le gouverneur d'Ayamonte a écrit ensuite au gouverneur de Villa-Réal, pour lui annoncer qu'il venait de recevoir une communication de la junte provisoire des Algarves, et pour lui demander comment le capitaine-général de l'Andalousie pourrait être utile aux révoltés.

Il y a plusieurs autres lettres dans le même sens.

— Les nouvelles reçues du Portugal hier, par la voie de la France, annoncent qu'on avait de grandes appréhensions relativement à la fidélité de l'armée portugaise au nouveau système. On se fie principalement sur les milices, mais on les croit trop faibles pour résister à leurs adversaires si la lutte a lieu. En conséquence, chaque jour rend plus nécessaire, d'après l'avis des Portugais, le secours d'un corps de troupes anglaises, et on a des raisons pour croire qu'on a fait récemment des demandes urgentes d'un pareil secours. (*Times.*)

Si les bruits rapportés à la fin de notre article de la cité (*voir l'extrait ci-dessus*) sont fondés, même en partie, la flotte de l'opposition du Roi de France dans le Tage pourrait bien ne pas être aussi utile pour la conservation de la paix que l'a prétendu M. Canning. Si elle ne peut pas conserver la paix, du moins elle pourra faire pencher la balance de la guerre.

Si le parti constitutionnel et le parti servile en viennent aux mains, nous dirons qu'une flotte britannique, supposant qu'il y en eût une par hasard dans le Tage, n'a rien à y faire. Mais la *flotte opposante* de S. M. le Roi de France, montée par des marins anglais, payée avec de l'argent anglais, et destinée à tenir en respect les forces de terre dudit Roi de France, se trouve dans une autre position.

Si le parti servile se soutient contre la constitution, il est évident qu'il le fait par suite de la proximité de l'Espagne, c'est-à-dire de la France, car l'Espagne est maintenant la France, et la *flotte opposante* doit nécessairement défendre le parti auquel sa présence donne de la confiance; si elle ne le fait pas, elle trahit ce parti; elle l'excite à prendre des mesures auxquelles il n'aurait pas autrement voulu avoir recours, et elle l'abandonne quand ces mesures font naître de la résistance.

Si nous étions du nombre des politiques portugais, nous mettrions bientôt à l'épreuve l'utilité de la *flotte opposante*; car nous poursuivrions les révoltés qui se réfugient en Espagne; nous attaquerrions la première ville qui les recevrait, et alors si les Espagnols nous poursuivaient au-delà de la frontière, nous appellerions à notre aide les troupes à bord de la *flotte opposante* de S. M. le Roi de France.

Cité, 2 heures.

La valeur de l'argent a beaucoup changé ce matin par suite de la quantité de consolidés vendus. On a vendu des consolidés

à 85 1/2, sans doute après avoir demandé et obtenu la permission de la banque.

Les 5 p. 0/0 réduits, qui étaient hier à 83 1/4, ont été vendus aujourd'hui à 62 7/8, et on dit que les billets de banque, au lieu d'être escomptés à 3 et 3 1/2 p. 0/0, l'ont été aujourd'hui à 4 et même à 4 1/2. Nous donnons ces bruits tels qu'ils ont couru à la Bourse des fonds, sans les garantir; cependant nous avons pris la précaution de faire des recherches sur leur vérité, et nos renseignemens confirment, jusqu'à un certain point, les bruits ci-dessus rapportés.

Les consolidés en compte n'ont presque rien éprouvé. Ils ont ouvert à 84 1/4 5/8 pour baisser à 84; ils sont maintenant (2 heures) à 84 1/8 1/4. Les billets de l'échiquier et les bons de la compagnie, qui se ressentent toujours plus de l'abondance ou de la rareté de l'argent, sont cotés au prix d'hier. Les premiers de 17 à 21, les derniers de 35 à 37.

Dans les fonds étrangers; il n'y a aucun changement qui mérite d'être rapporté. Mexicains, de 70 1/8 à 70 3/8; colombiens, 38 1/2 à 39, grecs, 19 1/4.

Une lettre reçue de Paris annonce que la négociation pour l'emprunt du Pérou, a tout-à-fait manqué.

(*Globe and Traveller.*)

— Dans la chambre des communes, lord A. Hamilton a présenté la pétition d'un grand nombre d'ouvriers du voisinage de Glasgow. Il fait un tableau affreux de l'état de misère auquel ils sont réduits par la cessation du commerce. Ils sont sans habillement, sans pain, et ils ne voient aucune perspective d'amélioration dans leur position; ils demandent enfin que le gouvernement leur fournisse le moyen d'émigrer. Ils quitteraient leur patrie avec douleur, mais la faim et la misère les y force. Lord A. Hamilton s'élève avec force contre l'émigration des Irlandais, qui commencent à inonder l'Ecosse et à chasser les naturels du pays.

S. S. pense qu'aucune des mesures que le gouvernement pourrait proposer ne produirait un effet avantageux pour les ouvriers écossais, à moins qu'il ne fasse quelque chose pour empêcher les Irlandais de passer en Ecosse en si grand nombre. S. S. demande en conséquence qu'on redresse les griefs de l'Irlande comme étant la cause première, selon elle, des maux qui affligent l'Ecosse.

M. Peel répond en faisant l'éloge de la patience et autres bonnes qualités que la misère a fait voir dans les pétitionnaires, et il dit que pendant la session on s'occupera de donner à l'émigration la plus grande extension possible.

M. J. Smith présente une pétition en faveur de l'émancipation des catholiques. Il témoigne l'espoir qu'elle sera accordée cette session, et il ajoute qu'il aura à présenter une pétition relativement à certains officiers légaux: si l'on ne corrige pas les abus dont on se plaint, bientôt il vaudrait mieux habiter Alger que l'Irlande.

Il y a ensuite une longue discussion sur la compagnie dite *Arina mining company*. On a nommé un comité pour examiner la conduite de certains membres de la chambre par rapport à cette compagnie.

— Les affaires dans le marché anglais et étranger ont été très-limitées. Les consolidés ont été cotés à 84 1/8 vendeurs; mais, vers deux heures, ils ont monté à 84 1/4 5/8. BILLETS DE l'échiquier, de 17 à 19 de prime.

Il ne circule point de bruits.

Les effets de l'Amérique méridionale ont éprouvé une légère hausse. Mexicains (à deux heures), 70 1/2; colombiens, 39; grecs, 19; cortès, 12 5/4 15. (*Courrier.*)

— On a reçu ce matin des nouvelles de Monte-Video, en date du 27 septembre. La flotte chilienne était arrivée sur la côte orientale de l'Amérique, et a été rencontrée en mer à deux degrés au nord de la Plata. On dit que l'amiral Brown, qui avait quitté Buenos-Ayres pour prendre le commandement de l'escadre, a l'intention de se porter sur la côte du Brésil et de la déclarer en état de blocus. S'il agit ainsi, outre le demi-million de biens anglais déjà saisi, et sans doute condamné comme bonne prise, les républicains en enlèveront trois ou quatre fois autant sur la côte du Brésil. Cependant aucune puissance ne peut souffrir ce blocus nominal.

(*Globe and Traveller.*)

— Le premier navire venu de Haïti, sous pavillon haïtien et navigué par des noirs vient d'arriver dans les Dunes.

— Nous sommes bien aises d'apprendre que S. A. R. le duc de York se trouve assez bien portant pour aller à Relvoir Castle, où il passera un mois. (*Globe and Traveller.*)

— Un journal des Etats-Unis annonce que le revenu de cette année sera de 1,000,000 à 2,000,000 moindre que les estimations officielles.

— On lit ce qui suit dans le *New-York advertiser*: Il vient d'arriver dans cette ville une lettre de la Guayra, sous la date du 17 octobre, et un journal de Caraccas du 4. Il est maintenant certain que toutes les craintes de guerre ou de difficultés ultérieures ont été dissipées; que l'influence de Bolivar sur le peuple est toute puissante, et que les dissensions qui se sont manifestées récemment se sont arrangées à l'amiable, on dit que le libérateur est en marche et que l'on a reçu de ses

nouvelles. Paez est arrivé à Caraccas le 2 septembre de retour d'un voyage : tout était tranquille.

ESPAGNE.

Madrid, 2 décembre.

La même obscurité continue de régner sur les suites de l'expédition du général Silveira; les mêmes bruits sont répandus à chaque instant par les partis; seulement on remarque que depuis plusieurs heures (je vous écris cette lettre à dix heures du soir), les visages des apostoliques se sont rembrunis, et qu'ils ne paraissent pas compter sur un triomphe certain, comme ils l'espéraient naguère.

Cette ignorance de ce qui se passe s'étend jusqu'au ministère même, ou du moins à une partie, car un des ministres, pressé aujourd'hui par un de ses amis de lui dire quelque chose de positif touchant ce qui se passe, a été contraint d'avouer qu'il en était lui-même réduit à des conjectures, mais qu'il était fondé à croire que les Portugais rentrés en Portugal seraient obligés de se rendre, parce qu'ils n'étaient pas assez nombreux pour soutenir la lutte, et qu'on leur avait fait assurer qu'ils n'avaient plus à compter désormais sur aucune espèce de secours de la part du gouvernement espagnol.

C'est tout ce que je puis ajouter à ma lettre du 30 novembre, sans cependant pouvoir vous confirmer les bruits dont je vous faisais part sur les événements qui se sont passés dans la province de Tras-os-Montès.

Je reviens à présent sur de nouveaux secrets qui transpirent chaque jour relativement à la source des moyens qui ont servi à encourager les déserteurs portugais à rentrer dans leur patrie, en leur donnant de fortes gratifications, et pour acheter les chevaux, les armes, les munitions, les souliers et autres effets d'habillemens dont il a fallu pourvoir les déserteurs.

D'abord, quant aux moyens pécuniaires, nos couvens et nos églises se sont cotisés, et en attendant l'arrivée des fonds provenant de cette cotisation, une maison de banque de Madrid a prêté des sommes considérables en traites sur Salamanque, Toro, Benavente, et en général sur les places qui avoisinent la province de Tras-os-Montès tant en Vieille-Castille qu'en Galice.

Mais la cotisation dont je viens de parler n'est pas la seule qui ait fourni aux frais de l'expédition, car il paraît avéré qu'il est venu de l'étranger jusqu'à 8 millions de fr., dont une très-grande partie a été de suite mise à la disposition de M. Silveira, marquis de Chavés.

Quant aux armes, on en faisait venir de Biscaye; mais il paraît que quelques raisons impérieuses ayant contraint les chefs des révoltés à devancer l'époque à laquelle l'invasion avait été d'abord fixée, on leur a livré une partie des mêmes fusils qu'on avait retirés auparavant des mains des soldats portugais.

Dans la Castille et dans la Galice, un certain don Justo Pastor Perez, ex-intendant général des provinces de Léon et de Valladolid, et si fervent apostolique, que le gouvernement lui a été ses deux emplois lucratifs, est l'agent espagnol qui a le plus puissamment secondé les révoltés portugais.

L'évêque de Cuenca, doyen des évêques d'Espagne, vient de mourir, et son siège restera, dit-on, vacant pendant plusieurs années. A la vérité cela ne vaut pas la peine, car le gouvernement perçoit les revenus des évêchés vacans et comme ceux de l'évêché de Cuenca s'élevaient à plus d'un million de francs par an, avec quelques vacances de l'espèce de celle-ci, qu'on peut se procurer aisément dans notre église, il y aurait de quoi solder des milliers d'employés qui périssent de misère, et de quoi vêtir quelque régimens, dont les hommes ressemblent plutôt à des mendians qu'à des soldats.

La cour reviendra à Madrid après demain.

Zumora, 25 novembre.

Nous avons appris que le 20 du courant la garnison constitutionnelle de Braganée en Portugal a abandonné cette place par suite de la division royaliste qui se trouvait dans le village de Kenabria; mais cette garnison ayant reçu un renfort de 600 hommes, rentra dans la place et se porta une lieue en avant pour y attendre la division royaliste qui s'y porta avant-hier 25. Les deux partis en vinrent aux mains et se battirent toute la journée jusqu'à huit heures du soir; on pensait que les royalistes l'emporteraient, parce qu'ils étaient deux fois plus nombreux.

P. S. Six heures du soir : On annonce positivement que les royalistes sont entrés hier dans Braganée; cette ville a été livrée pendant deux heures au pillage; toutes les milices auxiliaires de la frontière se sont réunies aux royalistes. Ceux-ci ont fait des prodiges de valeur (1).

(Mémorial bordelais.)

(1) Nous ferons remarquer à nos lecteurs que les prétendus royalistes du Mémorial Bordelais sont les révoltés qui se battent contre leur roi légitime Don Pedro IV. Il n'y a rien de plus propre à exciter l'indignation des gens de bien, que cette effronterie déhontée d'hommes qui veulent cacher les livrées du crime sous les insignes de la vertu.

(Note du Rédacteur.)

Séville, 18 novembre.

« La cour royale de Séville, chambre des affaires criminelles, ayant, en vertu du décret royal d'amnistie du 1^{er} mai 1824, instruit la procédure contre les principaux auteurs des rebellions militaires survenues dans les villes de Cabezas, de San-Juan et San Fernando, le 1^{er} janvier 1820, à l'effet de proclamer la constitution dite de Cadix, dans le but de bouleverser les lois fondamentales du royaume, elle a condamné, le 26 octobre dernier, à la peine de mort par la strangulation, aux frais du procès et à la confiscation de leurs biens en faveur du fisc et de la chambre de S. M., trente-un individus, à condition néanmoins d'être entendus dans leurs moyens de défense s'ils viennent à se présenter ou à être pris.

» De tout quoi, il a été rendu compte à S. M., par l'intermédiaire de ministère des grâces et de la justice, en vous recommandant en même tems de faire toutes les diligences possibles pour la recherche, la découverte et la mise sous séquestre des biens de ces individus; et ce, par tous les moyens que vous suggérera votre zèle bien connu dans une affaire aussi importante; et en procédant, s'il était nécessaire, contre les personnes qui les protégeraient ou leur donneraient asile, afin de les faire juger, comme leurs complices, avec la plus grande rigueur.

» Et afin que ce qui vient d'être jugé dans cette ville ait son effet et exécution, je vous adresse la présente, dont vous m'accuserer réception par l'entremise du fiscal de S. M. auprès de ce tribunal, et vous ferez part aussi, par la même voie, à cette cour, de tout ce qui pourrait vous parvenir au sujet de ce jugement, afin de prendre les mesures convenables.

» Dieu vous garde, etc., etc.

Séville, le 1^{er} novembre 1826.

Signé JUAN NEPOMUCENE FERNANDEZ Y ROSIES. »



PORTUGAL.

Lisbonne, 22 novembre.

(Extrait d'une lettre particulière.)

M. le comte de Porto-Santo, ancien ministre des relations extérieures, s'est enfin présenté à la chambre des pairs, dont il fait partie, pour prêter le serment de fidélité à la charte constitutionnelle. Le retard qu'il a mis à remplir ce devoir (sans doute parce qu'il se sera trouvé dans l'impossibilité physique de le faire plutôt), commençait à fixer l'attention publique. Le comte de Santo-Porto devait, en effet, plus que personne, montrer de l'empressement à seconder les intentions généreuses du roi don Pedro IV, S. M. ayant daigné l'honorer au même instant de deux témoignages de haute distinction: l'un, en l'élevant à la dignité de pair du royaume; l'autre, en lui conférant le grand-cordon de l'ordre impérial du Brésil.

Le duc de Cadaval, président de la chambre des pairs, est malade. On ne saurait assez faire l'éloge du zèle, du dévouement et du véritable patriotisme dont le noble pair ne cesse de donner des preuves. Le cardinal archevêque de Lisbonne occupe le fauteuil.

L'île de Madère a nommé les quatre députés qu'elle devait fournir. MM. Maneol - Caetano Pimenta de Aguiar, Laurenceo José Moniz et Manoel-Caetano Moniz, se sont déjà rendus à leur poste, ont prêté leur serment et ont été installés; M. Luiz Monteiro, quatrième député, a adressé à la chambre des certificats convenables, constatant que son état valétudinaire ne lui permet pas d'accepter les fonctions de représentant. Son remplacement sera ordonné lorsque la chambre aura décrété le mode à suivre pour remplir les neuf places vacantes pour les doubles nominations.

Avant-hier matin, à onze heures, on a débarqué sur le quai de la place du Commerce, une quarantaine de prisonniers d'état, que l'on a conduits ici des provinces de Tras-os-Montès et du Minho. J'ai remarqué un ecclésiastique dans le nombre; ils étaient escortés par un détachement de soixante-dix hommes d'infanterie, et doivent être jugés dans cette capitale, ainsi que les conspirateurs des Algarves. Le député Manoel - Christovao de Mascarenhas, qui a présidé la prétendue régence, a déjà été traduit dans les prisons de cette ville.

BOURSE DE PARIS, du 8 décembre 1826.

Négociations au comptant.

Rentes—5 p. 100. jouiss. du 22 déc. 1826. — f. 99 95 90.	Actions de la banque. 2070
— 4 1/2 p. 100. jouiss.	Fonds étrangers.
Rentes 3 p. 100. jouiss. du 22 juin. 70 f. 70 f. 5.	Rent. de Naples, cert. Falc. 75 f. 10.
Ann. à 4 p. 100.	Id. cert. franç.
Obl. de la ville de Paris. 1410	Obl. de Naples, comp. Rothschild. en liv. sterl., 25 f. 50.
Quatre Canaux 1107 50.	Rentes d'Esp. cert. franç. 10.
Caisse hypothécaire, 910 .	Emp. royal d'Esp. 1826. 54 1/2.
	Emprunt d'Haïti. 702 50.